

Les réponses des adhérents du C.E.G.D. au courriel envoyé le 6 mars 2021

Bonjour et merci pour votre message.

J'y réponds tardivement, il m'était sorti de la tête mais cela m'est revenu ce week-end en voyant qu'un membre de Geneanet avait repris certains de mes commentaires biographiques sur des personnes sans me citer, ce qui est fort désagréable (je lui ai signalé, et cette situation s'est déjà produite par le passé - en général ils rectifient).

Au niveau d'une association comme le CEGD, je suppose que c'est bien pire et vous faites bien de vous en émouvoir auprès de vos adhérents.

De par ma formation d'historienne et de journaliste, je suis très attachée aux sources et je m'efforce de les citer toujours, cela devrait aller de soi pour tout le monde (et ça permet de retracer d'éventuelles erreurs). Je m'aperçois d'ailleurs que je l'ai fait incomplètement pour mes recherches sur ma branche paternelle, pour lesquelles je me suis beaucoup servie des publications CEGD que j'ai commandées autrefois (tout Flines et tout Marchiennes) et j'y mettrai bon ordre quand j'aurai le temps.

J'apprécie que vous vous en preniez aux individus qui mettent des relevés entiers sur internet, et non aux sites commerciaux comme le fait le président du CGF en Bretagne. On est bien contents que Filae ou Geneanet existent dès lors qu'on sort d'une région, ce qui est le cas pour moi. Ce sont d'excellents compléments pour faire des recherches ou trouver des pistes, qu'on approfondit ensuite en allant sur les sites des AD ou en se tournant vers les associations.

Pour ma part cela fait des années que je ne fais plus de recherches dans le Douaisis mais je renouvelle mon adhésion au CEGD chaque année par fidélité (j'ai eu la chance de connaître Mme Depoorter, croisée régulièrement aux ADN dans les années 2000) - et aussi à l'AGFH, pour laquelle j'ai fait des relevés - et parce que j'apprécie beaucoup votre travail, notamment la richesse de votre site et votre système de pass, très pratique pour ceux qui comme moi n'habitent pas sur place. Je n'exclus pas d'ailleurs de refaire des recherches à l'occasion, j'avais fait tout cela un peu vite, et je serai ravie alors de me replonger dans vos publications désormais accessibles en ligne.

J'espère que votre message portera.
Bien cordialement,

Véronique XXXXX
adhérente n°XXX

Bonsoir Monsieur,

Je voulais répondre par retour à votre lettre et... j'ai oublié.

Donc voici juste un petit mail d'encouragement et pour vous dire que votre lettre est très bien rédigée. Avec délicatesse mais précisant fort bien ce qui doit l'être. En voulant aider, effectivement on ne réfléchit pas toujours à la bonne façon de le faire et aux conséquences.

Merci d'exister.

Annick XXXXX

Monsieur le président,

Je suis tout à fait navrée, mais pas étonnée, des faits que vous nous exposez et convaincue que l'on devrait mieux protéger la propriété intellectuelle.

Votre association est une richesse et certainement l'une des meilleures de France dans sa spécialité, en tout cas parmi celles que j'ai pu consulter depuis que j'étudie l'histoire de ma famille, soit depuis environ une quarantaine d'années.

En ce qui me concerne j'utilise Geneanet, de temps à autre, par exemple lorsque j'ai perdu géographiquement la trace d'une branche.

Mais je vérifie toujours les actes d'état-civil sur les sites des Archives.

J'ai pris la décision de ne jamais publier mon travail sur Geneanet car leurs adhérents pour une grande majorité recopient sans vérifier, et véhiculent un très grand nombre d'erreurs.

Bien sûr, lorsque j'ai l'occasion de rencontrer "un cousin généalogique", je suis toujours prête à partager mes recherches.

J'ai travaillé pendant toutes ces années avec ma soeur : Madame Martine XXXXX. Partageant mon opinion et voulant justement protéger et encourager notre association, elle a décidé de rejoindre le CEGD, l'année dernière.

Vous assurant de ma fidélité et de mon soutien indéfectible, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Et que vive le CEGD.

Monique XXXXX
CEGD n° XXX

Bonsoir Monsieur Milleville,
Pour ma part je suis tout à fait d'accord avec les termes de votre lettre.
J'ignorais que l'exigence du tout gratuit faisait aussi des dégâts sur les forums de généalogie. Le partage, oui, mais sans dégâts annexes. Je pense que les personnes en question ne réalisent pas le travail que demande l'étude d'une seule branche généalogique. Là aussi le « y'a qu'à, faut qu'on » fait des ravages.
Vous avez raison de mettre les points sur les i. En plus je trouve que le montant de la cotisation au C.E.G.D. est vraiment minime !
Bien cordialement,
Michelle XXXXX

je suis adherent chez vous depuis longtemps mais ma liste de mes ascendants provient de mes seules recherches sur internet ou avant en mairie.j'ai toujours répondu présent à ceux qui me font des demandes,je fais donc ce que je veux.michel XXXXX

Bonjour Monsieur Milleville,
J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre message.
Sachez que je partage entièrement votre point de vue .
Ce monde actuel met en avant " les sans gêne " .
Personnellement j'ai constaté il y a peu du copiage sans vergogne de données personnelles-
Je les ai facilement détectées parce qu'elles comportaient une interrogation sur une possible filiation.
Bien entendu il y a des gens d'une rectitude exemplaire et il ne faut pas amalgamer mais!!
Et puis ceux qui ne veulent pas dépenser quelques euros d'abonnement ? Il y a de quoi dire !!
Bien à vous
Jean-Pierre XXXXX

Très bien, vous avez tout à fait raison.
Hp XXXXX

Bonjour Monsieur Milleville,
Bravo pour la lettre que vous avez adressée à tous les adhérents et que je viens de recevoir.
Amicalement.
Pierre XXXXX

Bonjour, Gilles, ou Monsieur le Président, au choix
Votre courrier m'interpelle.
Je suis adhérente du CEGD depuis plus de dix ans et je le suis parce qu'ayant reçu de l'aide lors de mes recherches, j'ai été convaincue de la qualité des revues du Cegd et de son site. J'ai donc adhéré, comme à la plupart des associations généalogiques du Nord et du Pas-de-Calais.
Bien sûr, j'aide ponctuellement, acte par acte, dans les recherches que je fais pour d'autres en respectant les règles du droit de citation. Il faut bien que ces recherches soient publiées, d'une manière ou d'une autre, privée, parfois publique.
Pour le reste, toute reproduction de pages ou d'articles est bien évidemment condamnable. Pourrait-on attirer l'attention d'acteurs locaux ou nationaux (comme Généanet) sur leur responsabilité en cas de publication illégale ?
Cordialement,
Michèle XXXXX

Bonjour,
Je suis tout à fait d'accord avec les termes de votre courrier.
En effet, c'est devenu la mode actuelle de toujours recevoir plus sans jamais donner en retour.
Ceci est valable dans tous les domaines.
Cordialement et bonne journée,
Gérard XXXXX

Bonsoir,
Je suis entièrement d'accord avec votre message.
Merci.
Cordialement.
Christian XXXXX

Monsieur le président ,
j'ai lu avec grande attention vos remarques bien justifiées et j'espère que certains de vos adhérents auront bien compris votre message.
grand merci à tous ceux qui ont fait des relevés et nous ont ainsi simplifié nos recherches généalogiques.
Très cordialement
michel XXXXX

Monsieur,
Je fais suite à votre mail concernant la publication dans mon arbre généalogique de photos provenant de documents publiés par CEGD.
Je souhaite tout d'abord vous préciser que ces photos sont bien antérieures à mon adhésion au CEGD de 2017-2018, puisqu'elles sont datées de 2008 et 2010 et sont extraites des publications dont j'ai fait dument l'acquisition lors des salons où votre association était présente.
Je peux vous certifier que je n'ai jamais procédé à une capture d'écran lorsque j'étais adhérent; Pour les besoins de ma documentation j'ai rattaché ces documents à ma base de donnée sans me rendre compte que l'extraction d'un GEDCOM reprenait aussi ces annexes qui normalement ne devait pas y être liés.
C'est aussi pour cette raison qu'il n'y a pas de source associé. Je vais donc rapidement supprimer de la publication Geneanet, ces documents et vous prie de m'excuser de cet incident.
Je respecte trop tous les bénévoles qui font des dépouillements au même titre que ceux que je peux faire, pour ne pas les citer dans les sources, mais parfois dans les méandres informatiques certaines disparaissent.
Espérant avoir répondu à votre question et à vos attentes
Cordialement
Pierre Yves XXXXX

Bonjour Gilles
Rien à ajouter, tout est dit, en espérant que cela fasse réfléchir les personnes concernées.
XXXXX

Bonsoir
Pas de pb pour moi...
XXXXX